



Kerpape, le 1<sup>er</sup> décembre 2018

Madame, Monsieur,

Le Fonds de Dotation Kerpape lance la deuxième édition de sa levée de fond annuelle **à destination du grand public et entreprises**. Pour l'occasion, nous organisons « Les Défis de Kerpape », un événement sportif et convivial le **samedi 25 mai 2019** au Centre de Kerpape. Cet événement s'inscrit dans le cadre de la semaine de la Fête de la Bretagne.

Pour relever le défi, des équipes constituées de personnes valides (adultes et/ou enfants) et de personnes en situation de handicap vont enchaîner **natation – vélo et course à pied**.

**La première édition a remporté un vif succès ! Pourquoi ne pas faire de cet événement un rendez-vous annuel sportif et convivial pour vos salariés ? Venez soutenir l'innovation dans le champ du handicap !**

45 équipes pourront s'engager dans cette épreuve et deux possibilités vous sont offertes :

- constituer une équipe « entreprise » en mobilisant vos salariés
- soutenir une équipe constituée par nos soins qui portera les couleurs de votre entreprise

Si votre équipe d'entreprise ne permet pas d'avoir dans l'équipe une personne en situation de handicap, nous nous chargeons de la compléter avec un patient ou ancien patient du Centre de Kerpape sur la discipline de votre choix.

**Le droit d'inscription par équipe de 1 000 €** ouvre droit à une déduction sur le plan fiscal de 600 € pour les entreprises et inclut la présence du nom et du logo de votre entreprise sur le dossard de l'équipe.

Une animation et des surprises permettront aux participants et visiteurs de vivre un événement convivial et solidaire.

La presse et les médias seront invités afin de relayer cet événement avec des retombées communes sur le plan médiatique.

Soutenir une équipe, c'est s'engager auprès des patients et équipes de Kerpape pour contribuer au financement des projets de recherche et d'innovation dans le champ du handicap.

Pour toutes précisions sur cette manifestation, n'hésitez pas à contacter :

- pour les modalités de gestion de dons (notamment mise en place d'une convention de mécénat) : Pascale STEPHAN Responsable du Fonds de Dotation Kerpape au 02.97.82.61.09 ([pstephan@kerpape.mutualite56.fr](mailto:pstephan@kerpape.mutualite56.fr))
- pour la composition des d'équipes : Willy MONFORT, Responsable Service des Sports à Kerpape 02.97.82.60.56 ([wmonfort@kerpape.mutualite56.fr](mailto:wmonfort@kerpape.mutualite56.fr))

Vous trouverez ci-joint le dossier d'inscription

Un grand merci pour votre contribution et soutien à nos équipes.

Créons ensemble un événement annuel solidaire et convivial.

Pascale STEPHAN  
Responsable  
Fonds de Dotation Kerpape

Olivier BONAVENTUR  
Directeur  
Fonds de Dotation Kerpape

ENGAGEMENT ET INSCRIPTION

contact@fonds-kerpape.bzh  
+ BP78 - 56275 Poemeur  
+ [www.fonds-kerpape.bzh](http://www.fonds-kerpape.bzh)